



Procès verbal Réunion du Comité Directeur du 3 juin 2016

Président	<i>Monsieur Comte Christian</i>
Secrétaire générale	<i>Madame Fontaine Catherine</i>
Secrétaire adjointe	<i>Madame Berlin Sandrine</i>
Trésorière	<i>Madame Arthur Arielle</i>
Membres élus du comité présents	<i>Monsieur Frédéric Michel</i> <i>Monsieur Poussy Bernard</i> <i>Madame Virgile Mylène</i> <i>Madame Dordonne Valérie</i>
Absents excusés	<i>Madame Benetruy Manuella</i> <i>Monsieur Montagnac Jacques</i>

La séance est ouverte à 18h55, par le Président Comte Christian.

Ordre du jour de la réunion

1. Rappel des statuts de la LMTA

La secrétaire Générale rappelle à l'ensemble des membres le rôle de la LMTA dans l'organisation des compétitions et le respect des statuts indispensable par les clubs et les archers de la Ligue

2. Cooptation de Manuella Benetruy comme membre du Comité Directeur

Adoptée à l'unanimité

3. Organisation de la remise des trophées « Champions de Ligue » 2015/2016

Remise des prix lors du FITA du 18 juin 2016 au Mousquet

Récompense par catégorie d'arme, d'âge et de sexe

Proposition de récompense : bon d'achat Intersport

Adoptée à l'unanimité

4. Champions de Ligue saison 2016/2017

Récompense par catégorie d'arme, d'âge et de sexe

Championnat de ligue par cumul des 2 meilleurs scores de la saison lors des compétitions LMTA

Adoptée à la majorité

5. Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise 4,5,6 Mai 2016

Remerciement du Président à l'ACTA/CSMM et au Mousquet et à leurs bénévoles pour l'aide apportée, qui a permis le bon déroulement des compétitions (40 archers, 7 bénévoles non tireurs)

Résultat Financier : bénéfice 1000 €

Répartition des bénéfices entre les clubs organisateurs et la LMTA

ACTA/CSMM 300€. Mousquet 300€. LMTA 400€

6. Challenge Madinina

Le challenge Madinina se déroulera sur 4 jours à la Toussaint :

Samedi 29 octobre 2016 >> Tir Fédéral Dimanche 30 octobre 2016 >> Tir ludique

Lundi 31 octobre 2016 >> Journée découverte Mardi 1er novembre 2016 >> Tir en salle

Envoi du Mandat pour les archers Guadeloupéens

7. Challenge débutants le 25 juin 2016 au Mousquet

Décision d'organiser un Challenge pour les archers de l'ACTA/CSMM, du TSCP et du Mousquet qui feront la découverte du tir en compétition.

Au programme : Tir compté (distances de 10m à 25m)

Repas suivi de Duels

À l'issue de cette compétition tous les archers seront récompensés.

Adoptée à l'unanimité

8. IMS

Vote pour le renouvellement de la convention avec l'IMS pour le tir en salle

Malgré l'intérêt pour un espace couvert, la difficulté de la gestion du matériel est mise en avant

Rejeté à l'unanimité

9. Investissement matériel saison 2016/2017

Acquisition d'un ordinateur portable pour la gestion, le stockage des données et l'organisation des compétitions.

Utilisation sous la responsabilité du Président. Acquisition d'un nouveau télémètre pour les arbitres de la LMTA

Adoptée à l'unanimité

10. Investissement dans des cibles

La LMTA s'engage à aider les clubs pour l'acquisition de nouvelles cibles. La quantité de cibles et le montant de l'aide dépendront des subventions de la Région et de la DJSCS (CNDS)

Adoptée à l'unanimité

11. Litige BIN'S

Règlement de la facture BIN'S pour la commande de polos pour Trinidad en 2015

Malgré la responsabilité de la personne en charge de cet achat et le traitement sans validation de la LMTA par la société BIN'S, le Comité Directeur souhaite solder ce litige et règlera le solde de la facture

Adoptée à l'unanimité

12. Calendrier 2016/2017

Retrait de l'ACTA/CSMM dans l'organisation des compétitions pour la saison prochaine due à un déficit de bénévoles

Le Président souligne que malgré la difficulté d'organisation des compétitions par ce Club, il est très actif pour le développement de notre discipline et apporte une aide importante lors des manifestations organisées par la LMTA.

Le Calendrier est validé par le Comité Directeur

Vote sur le principe de le soumettre à la signature de l'ACTA/CSMM avant le 16 juin 2016

Après discussion, le Comité Directeur approuve par 5 voix pour et 3 voix contre

13. South Caribbean Archery Championship 2017

Son déroulement doit avoir lieu en Martinique. Cela demandera à l'ensemble des archers et bénévoles un investissement important

Adoptée à l'unanimité

Points Divers

Proposition du président pour aider financièrement L'ACTA/CSMM à faire face au coût de location du terrain demandé par le TSCP pour la compétition « Tir Fédéral » les 4 et 5 juin 2016. La part LMTA de 1^e par archer pourrait être laissée au club organisateur

Adoptée à l'unanimité

Proposition de renouveler le principe de l'aide aux archers qualifiés se déplaçant aux Championnats de France

Le montant dépendra du nombre d'archers à aider et des subventions octroyées par la Région et la DJSCS (CNDS)

Adoptée à l'unanimité

Le Président informe le Comité Directeur que la trésorière, pour des raisons personnelles, pourrait-être amenée à quitter son poste à la rentrée. Les membres présents en prennent acte.

Le Président déclare la séance levée à 21h.

Christian COMTE
Président de la LMTA

BERLIN Sandrine
Secrétaire Adjointe de la LMTA